

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
*Séance du jeudi 12 juillet 2018***

Date de convocation	6 juillet 2018
Date d'affichage	6 juillet 2018

Membres en exercice	55
Membres présents ou représentés	46 (dont 11 pouvoirs)
Votants	46 (dont 11 pouvoirs)

L'AN DEUX MILLE DIX HUIT, le 12 juillet à 18 H 30

le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle des fêtes de Gréez sur Roc, sous la présidence de M. Didier REVEAU.

Etaient présents : M. Thierry BODIN, M. Lucien BRETON, M. Stéphan CALIC (représentent M. André ROULLIER), M. Gérard CLEMENT, M. Dominique COUALLIER, M. Alain COUTURIER, M. Michel DIVARET (ayant reçu pouvoir de M. Michel LANDAIS), M. Jean DUMUR, M. Jean-Paul DUBOIS (ayant reçu pouvoir de Mme Sylvie SEQUEIRA), M. Claude DROUET, Mme Patricia EDET (ayant reçu pouvoir de Mme Patricia VILLARME), M. Dominique EDON, Mme Sylvie FAVRET, M. Philippe GALLAND (ayant reçu pouvoir de M. Jacky TACHEAU), M. Yves GOULLIER, M. André-Pierre GUTTET, M. Jean-Yves HERMELINE, Mme Josette JACOB, M. Daniel LAUGER (représentant M. Éric BARBIER et ayant reçu pouvoir de M. Gaëtan THOMAS), Mme Michèle LEGESNE, Mme Marie-Thérèse LEROUX (ayant reçu pouvoir de M. Claude GRIGNON), Mme Pascale LEVÊQUE, Mme Marie-Françoise LOGÉ-STANCZYK, M. Michel MARY (ayant reçu pouvoir de M. Jean-Pierre CIRON), M. Jannick NIEL, M. Philippe PASQUIER (représentant M. Christian LANDEAU), M. Willy PAUVERT (ayant reçu pouvoir de M. Jean THOREAU), Mme Sylvie PEAN (représentant M. Bernard MALLET), M. José PLANS, M. Thierry RENVOIZE, M. Didier REVEAU (ayant reçu pouvoir de M. Daniel GUEDET), M. Michel ROUAUD, M. Xavier TERRIER (ayant reçu pouvoir de Mme Marie-Line LEDRU), M. Didier TORCHÉ (ayant reçu pouvoir de Mme Cécile KNITTEL), Mme Jeannine VENDÔME.

Etaient excusés : M. Éric BARBIER (représenté par M. Daniel LAUGER), M. Raymond BELLENCONTRE, M. Pierre BOULARD, Mme Monique CAHU, M. Nicolas CHABLE, M. Jean-Pierre CIRON (ayant donné pouvoir à M. Michel MARY), Mme Sophie DOLLON, M. Claude GRIGNON (ayant donné pouvoir à Mme Marie-Thérèse LEROUX), M. Daniel GUEDET (ayant donné pouvoir à M. Didier REVEAU), Mme Cécile KNITTEL (ayant donné pouvoir à M. Didier TORCHE), M. Michel LANDAIS (ayant donné pouvoir à M. Michel DIVARET), M. Christian LANDEAU (représenté par M. Philippe PASQUIER), Mme Marie-Line LEDRU (ayant donné pouvoir à M. Xavier TERRIER), M. Bernard MALLET (représenté par Mme Sylvie PEAN), Mme Camille MORIN-BURRE, M. François ROULEAU, M. André ROULLIER (représenté par M. Stéphan CALIC), M. Denis SCHOEFS, Mme Sylvie SEQUEIRA (ayant donné pouvoir à M. Jean-Paul DUBOIS), M. Jacky TACHEAU (ayant donné pouvoir à M. Philippe GALLAND), M. Gaëtan THOMAS (ayant donné pouvoir à M. Daniel LAUGER), M. Jean THOREAU (ayant donné pouvoir à M. Willy PAUVERT), Mme Marie-Hélène TROUILLOT, Mme Patricia VILLARME (ayant donné pouvoir à Mme Patricia EDET).

Secrétaire de séance : M. Gérard CLEMENT

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

PROMOTION DU TOURISME : SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AU PROFIT DE L'OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE

Le Conseil de communauté,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la délibération n°26-09-2017-020 du 26 septembre 2017 relative au report du déploiement de l'EPIC « Entre Maine et Perche »,
Vu la délibération n°12-12-2017-016 du 12 décembre 2017 portant délégation de l'exercice de la compétence « Promotion du Tourisme » pour l'année 2018 à l'Office de Tourisme de La Ferté Bernard,
Vu la convention d'objectifs et de moyens signée en date du 13 juin 2018,
Vu le rapport du Président présenté par Mme Michèle LEGESNE, Vice-présidente en charge du Tourisme/loisirs et prévention/santé,

Après en avoir délibéré,

EST INFORME que pour les besoins des missions d'intérêt général confiées à l'Office de tourisme communautaire, la Communauté de communes apporte une contribution financière annuelle à son fonctionnement sous forme de subvention.

ATTRIBUE pour l'année 2018 une subvention de 157 210 € comprenant 17 210 € de reversement de la taxe de séjour collectée au titre de l'année 2017.

RAPPELLE que le Conseil communautaire lors de sa séance du 12 décembre 2017 a validé le versement de 53 085 € en tant qu'avance sur la subvention 2018.

PREND ACTE du versement du solde de la subvention (157 210€ – 53 085 €) selon les modalités définies dans la convention d'objectifs et de moyens,

AUTOTISE le Président à accomplir tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Adopté à l'unanimité

Voix pour : 46
Voix contre : 0
Abstention : 0

Fait et délibéré en séance publique
Le 12 juillet 2018

Pour extrait conforme
Le 13 juillet 2018

Le Président,

M. Didier REVEAU

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-247200686-20180712-D_12_07_2018_23-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/07/2018

Affichage : 13/07/2018